Rhône
N° 243
1881

Quatrième Année. — N° 146

Dimanche 2 Octobre 1881

Rédacteur-Gérant
E. HARLY

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:
Lyon, 30, Rue Impériale
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Directeur-Administrateur
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :
Un an, **11** francs. — Six mois, **6** francs.
Étranger le port en sus.

Pour **abonnements** *envoyer un mandat-poste ou un chèque sur une maison de banque de Lyon à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal. Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la somme par la poste dans le courant du mois.*

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

PRIX DU NUMÉRO
Rhône et Départements limitrophes... **15 c.**
Départements non limitrophes et gares. **20 c.**

Annonces..... 25 cent. la ligne
Réclames ..... 50 cent.

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fournier, rue Confort, 14, à Lyon.

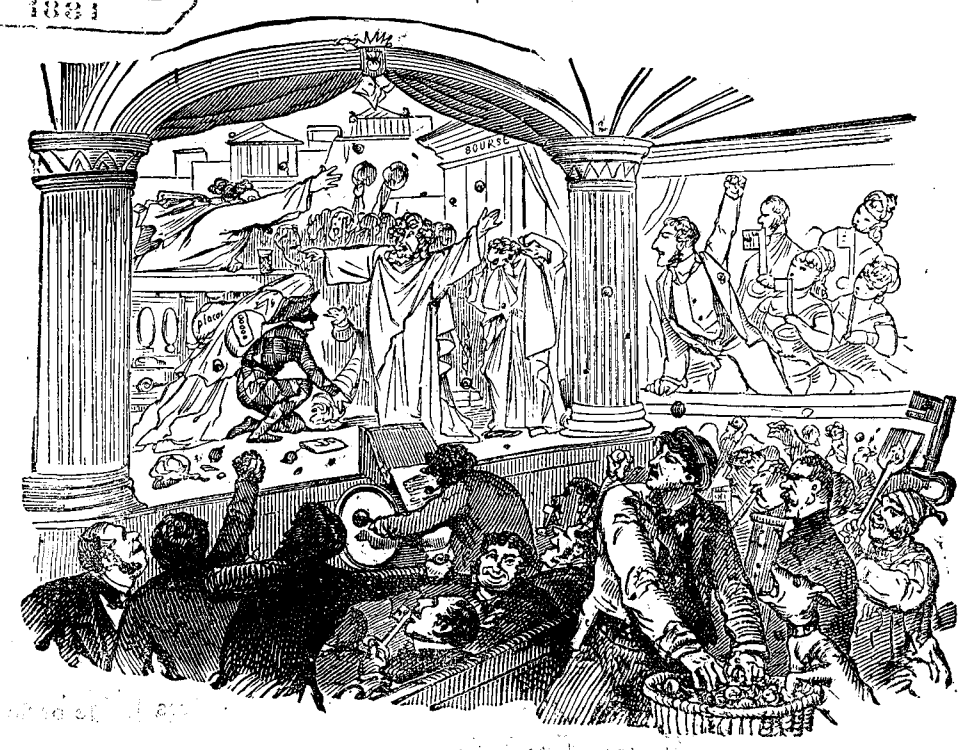

LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

Toute plume spirituelle et humoristique a ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

GRANDE VICTOIRE DE ZAGHOUAN

Remportée par le feld-maréchal Roustan de l'Enfida sur les Bédouins qui coupent les conduites amenant l'eau à Tunis.

ARISTIDE

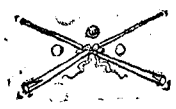

Le 25 juin 1836, vers 6 heures 1/2 du soir, le roi Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie et la sœur du roi, Mme Adélaïde, venus de Neuilly le matin même, quittaient Paris pour y retourner.

Ils venaient de franchir en voiture le guichet des Tuileries quand un jeune homme qui avait déposé son chapeau sur la borne de gauche, à l'entrée extérieure du guichet, brandit des deux mains une canne-fusil, l'appuya sur la portière de la voiture, en la dirigeant vers le roi, et fit feu.

La balle alla frapper la paroi supérieure de la berline, et la bourre s'arrêta dans les favoris du roi, qui avait fait un mouvement en arrière et n'avait pas été atteint.

Une confusion indescriptible survint un instant parmi les spectateurs de cette scène, dont quelques-uns s'enfuirent effarés. Mais M. Dupont, sous-adjudant du palais, M. Contat, valet de chambre du roi, et un garde national de service purent saisir au collet le jeune homme à la canne. Il fut poussé dans le poste, et on trouva sous sa redingote une deuxième arme : un couteau-poignard tout ouvert, à manche incrusté d'argent, dont la lame était entourée de papier.

— Qui êtes-vous ? demanda à l'assassin M. Athalin, aide de camp du roi.

— Qu'importe mon nom ? répondit le jeune homme.

Tout à coup, un des gardes nationaux qui avaient contribué à l'arrestation du régicide, M. Devisme, arquebusier, qui commandait le poste en l'absence des officiers, dînant alors au château, parut frappé d'un souvenir.

— Mais je le connais ! s'écria-t-il. Vous êtes Alibaud... Et c'est moi qui ai fourni l'arme !... Malheureux ! c'était donc pour cet usage !...

— Oui, c'est bien moi, Alibaud, répondit le jeune homme.

— N'éprouvez-vous point de repentir de votre action ?

— Non, je ne me repens pas. On se repent d'une mauvaise action, mais jamais d'une bonne. Je n'ai qu'un regret : c'est de n'avoir pas réussi... Mais tenez, Monsieur Devisme, laissons cela. Vous ne me comprendriez pas. Vous êtes un très-brave homme, Monsieur Devisme. Je vous estime beaucoup... Comment se porte votre femme ?

Et, s'asseyant sur le lit de camp, Alibaud ajoutait :

— Je vous donne bien du mal, Messieurs. Mais c'est votre affaire. Quant à moi, si j'étais libre, j'en ferais encore autant.

***

Le 26 juin, la Chambre des pairs, réunie en séance publique, fut saisie de l'affaire et commença l'instruction.

De cette instruction il résulta ceci :

Louis Alibaud était né à Nîmes, le 2 mai 1810, de Barthélemy Alibaud, conducteur de diligences, et de Thérèse-Madeleine Bataille. Son père avait quitté Nîmes vers la fin de 1827, pour s'établir à Narbonne, où il avait été successivement limonadier et cabaretier-logeur.

Louis Alibaud avait été soldat, et, en juillet 1830, son régiment, le 15e de ligne, était à Paris et avait fait, un des premiers, cause commune avec la révolution populaire. En quittant le service, le 17 janvier 1834, Louis Alibaud était retourné à Narbonne, où il s'était lié d'amitié avec les républicains les plus ardents de cette ville.

En novembre 1835, il était allé à Paris et avait cherché dès lors à réaliser la pensée de régicide qui l'obsédait. Il s'était présenté, en qualité de commis-voyageur, chez l'arquebusier Devisme et lui avait offert de se charger de quelques-uns des produits de sa fabrique, surtout des cannes-fusils, instrument d'invention nouvelle. M. Devisme lui avait confié trois de ces armes. A quelque temps de là, n'entendant plus parler d'Alibaud, M. Devisme avait fait une démarche auprès de lui, et, le lendemain, un ami d'Alibaud, M. Léonce Fraysse, s'était présenté chez l'arquebusier avec une caisse contenant deux fusils-cannes et une lettre d'Alibaud annonçant que la troisième avait été volée dans un café. Alibaud promettait d'en rembourser le prix, qui était de 30 francs, aussitôt que ses moyens le lui permettraient, et M. Devisme n'avait plus entendu parler de lui.

Voilà ce que révélait l'instruction sur Alibaud. Mais, en même temps, cette instruction ayant fait peser des charges sur d'autres personnes, un grand nombre d'arrestations furent faites, celle, entre autres, de M. Léonce Fraysse, l'ami qui avait fait à M. Devisme la commission d'Alibaud et chez lequel, du reste, Alibaud avait habité pendant deux mois.

***

Ce fut le 8 juillet qu'Alibaud comparut devant la Cour des pairs, constituée en Cour de justice.

Voici quelques passages de l'interrogatoire :

M. LE PRÉSIDENT PASQUIER. — Par qui vous étiez-vous procuré l'arme ?

ALIBAUD. — Par M. Devisme.

M. LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas écrit une lettre à M. Devisme ?

ALIBAUD. — Oui, Monsieur.

M. LE PRÉSIDENT. — Cette lettre a été portée par un de vos amis. Quelle était cette personne ?

ALIBAUD. — *Un ami d'enfance, M. Fraysse.*

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aviez peu d'argent. Une fois vos faibles ressources épuisées, vous avez été recueilli par Léonce Fraysse.

ALIBAUD. — Oui, Monsieur. *J'ai reçu de lui des témoignages d'une véritable et forte amitié.*

Les débats continuent par l'audition des témoins.

M. FÉLIX, *limonadier, rue du Colombier, 4.* — Alibaud venait habituellement chez moi. Le 25 juin, *il a joué au billard jusqu'à 4 heures.*

M. CAUVRY, *étudiant en médecine.* — Le jour de l'attentat, dans l'après-midi, *j'ai joué deux heures au billard avec Alibaud.*

LÉONCE FRAYSSE, *commis voyageur.* (Vif mouvement de curiosité.) — *J'étais lié avec l'accusé.*

M. LE PRÉSIDENT. — Où l'avez-vous connu ?

LÉONCE FRAYSSE. — A l'armée, Monsieur. Il était fourrier alors, aimé et estimé de ses chefs. *J'ai eu avec lui de fréquentes relations.* Il me pria, un jour, de porter à M. Devisme une boîte contenant des cannes-fusils et accompagnée d'une lettre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous saviez qu'Alibaud gardait une canne ?

LÉONCE FRAYSSE. — *Parfaitement, Monsieur.*

M. LE PRÉSIDENT. — Vous vous prêtiez, cependant, à un mensonge, car il disait qu'il avait perdu cette canne, qu'il gardait.

LÉONCE FRAYSSE. — Ce n'était pas un mensonge. Il gardait la canne avec l'intention de la payer à la fin du mois.

M. LE PRÉSIDENT. — Il a demeuré chez vous quelque temps ?

LÉONCE FRAYSSE. — *Deux mois environ.*

M. LE PRÉSIDENT. — Quel était l'emploi de votre temps ?

LÉONCE FRAYSSE. — *Nous étions toujours ensemble. Notre temps se passait en visites chez mes parents,* en promenades. J'étais sans place. Lui aussi. *Il nous était également agréable de faire société commune... Il a pu commettre* UNE ERREUR. (Vif mouvement d'indignation. Mouvement prolongé.)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous appelez une erreur un semblable crime ?

LÉONCE FRAYSSE. — Un attentat, *si vous voulez.* (Nouveaux murmures.)

M. LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas eu quelques discussions politiques avec Alibaud ?

LÉONCE FRAYSSE. — Oui, Monsieur. Alibaud avait des opinions plus avancées que les miennes. Il était UN PEU PLUS EXALTÉ.

M. LE PRÉSIDENT. — Prenez garde, l'exaltation d'Alibaud est si grande que, si elle ne l'est qu'un peu plus que la vôtre, vous pouvez l'être encore beaucoup.

ARMAND FRAYSSE, *négociant, frère du précédent.* — J'ai connu Alibaud au collège. Je l'ai retrouvé à Paris, il y a six mois environ. Je suis bien aise de déclarer ici *qu'il s'est conduit partout avec honneur et probité.*

Alibaud fut condamné à la peine des parricides, et le 11 juillet, à 5 heures du matin, après avoir refusé les secours de la religion, il marcha à l'échafaud, revêtu du voile noir des parricides, et mourut en disant : « Je meurs pour l'extinction de l'infâme monarchie. »

***

Tels furent le procès et la fin d'Alibaud.

Parlons un peu maintenant des amis d'Alibaud, et, entre autres, de la famille Fraysse, dont un des membres, Léonce Faysse, souleva plusieurs fois, comme on l'a vu plus haut, l'indignation et les murmures de la Cour des pairs et du public par sa déposition au courant des débats.

Léonce Frayssse et son frère Armand étaient les fils d'un tanneur de Narbonne qui, à la veille, dit-on, de faire banqueroute, s'était brûlé la cervelle.

La veuve de ce suicidé, mère de deux jeunes gens, Mme Fraysse, après avoir entrepris elle-même un petit commerce de chandelles qui ne réussit pas mieux que la tannerie du père, était allée s'installer blanchisseuse de chapeaux à Paris.

Mme Fraysse avait une fille, qui, si je ne me trompe, s'appelait Coralie Fraysse. Cette jeune personne était courtisée très-assidûment par un jeune étudiant en droit, originaire de la Franche-Comté, démocrate très-avancé et qui avait, disait-on, joué un rôle révolutionnaire des plus actifs dans la bataille des trois journées de juillet 1830 et dans le pillage de l'Archevêché.

Or, les journaux du temps racontèrent que les deux frères Fraysse et le jeune et galant étudiant en droit avaient dîné, la veille de l'attentat, à la table hospitalière de Mme Fraysse, rue Bourbon-Villeneuve, 22, avec le régicide Alibaud, qui était leur ami à tous les trois et leur partner habituel au billard — car le jeune étudiant en droit était un forcené joueur de billard.

On rapprocha ce fait du dîner du rôle joué par Léonce Fraysse dans l'escroquerie, au détriment de M. Devisme, de la canne-fusil qui devait servir d'instrument au crime, et on fut ainsi réduit à soupçonner que le programme de l'attentat du lendemain aurait bien pu être arrêté en commun au dîner de la veille chez Mme Fraysse.

En sorte que l'on mit en état d'arrestation et que l'on déposa à la Conciergerie Léonce et Armand Fraysse, ainsi que l'autre ami d'Alibaud, l'étudiant de la Franche-Comté, lesquels, du reste, furent relâchés, faute de preuves suffisantes, quelques jours avant les débats.

Mais que sont devenus, depuis, tous ces acteurs, conscients ou non, dans la tentative de régicide du 25 juin 1836 ?

Examinons :

Mme Fraysse est morte depuis longtemps.

Léonce et Armand Fraysse sont comme s'ils étaient morts, car nul n'en entend plus parler.

Restent Mlle Coralie Fraysse et l'étudiant de Franche-Comté.

Ces deux-là, quelque temps après l'attentat de leur ami Alibaud, comparurent devant M. le maire, puis devant M. le curé, et furent solennellement mariés.

Et depuis lors le couple a bien fait son chemin.

Il roule sur les millions.

Il arrondit ses domaines.

Il achète des hôtels et y fait ajouter des ailes en retour d'un très-bon rapport.

Ce gendre et cette fille de l'ancien tanneur et de la blanchisseuse s'appellent dans le monde... officiel ou autre :

« MONSIEUR ET MADAME JULES GRÉVY... »

L'époux est président de la République française et règne sur la France entre une partie de billard et le massacre d'un lapin de garenne.

L'épouse savoure le titre de « Madame la présidente ! ! ! » et emploie le meilleur de son temps à entasser sur les appointements fixes les indemnités de frais de voyage et de représentation qui n'ont pas servi, — ce qui bon an mal an, fait quelque chose comme 1.190,000 francs.

***

Oh ! ces républicains !.... Prenez-les tous, grattez-les avec l'ongle, et je vous défie d'en trouver un qui n'ait pas sa tare, tout au moins sa petite tare !

Le meilleur ne vaut pas grand'chose !

ÉPILOGUE :

M. Jules Grévy vient d'adresser à Mme Garfield, veuve du Président des États-Unis, assassiné par Guiteau, un télégramme de condoléance.

C'est Alibaud qui en a dû rire...., dans l'autre monde !

VIDELICET.

L'administration de la COMÉDIE POLITIQUE *envoie gratuitement, quatre numéros consécutifs sur demande affranchie aux personnes qui, avant de s'abonner, désireraient connaître l'esprit du journal.*

Après ces quatre numéros, le service est continué d'office et une quittance d'abonnement pour une année est remise à la Poste pour être recouvrée, à moins que dans l'intervalle on n'ait renvoyé le dernier ou l'un des derniers numéros reçus avec la mention REFUSÉ *inscrite sur la bande ou que l'on n'ait fait connaître son intention de ne s'abonner que pour six mois.*

Il est bien entendu que les quatre numéros d'essai ne comptent point dans l'abonnement qui pourra être contracté.

Chronique sous la Commune de 1882

LES SEPTEMBRISURES

Si je voulais énumérer toutes les cocasseries de ce mois, il me faudrait au moins quatre ou cinq dimensions du *Temps* (journal quotidien, du soir et de très-grand format).

Causons d'abord des derniers coups de pouce portés à la balance électorale : ils nous ont, en effet, procuré la satisfaction de voir Tony député et Baccho... futur otage ! C'est tellement tordant que j'ai déjà lancé des invitations ! Lui qui riait si bien en pensant aux bobines (*sic*) de Darboy et Deguerry (*sic*) !

Ma foi ! j'avoue que je n'aime ni les combats de taureaux du Midi, ni même les combats de chiens du Nord. Mais, parole d'honneur ! j'irai retirer mon cachet de presse le jour où ça se passera.

Il paraît que c'est insensé, ce que J. G. a dégerbé de lapins pendant ce temps-là.

***

Inutile d'ajouter que cet infortuné Baccho a eu tous les malheurs :

Après le ballottage, le blackboulage :

Après le blackboulage, l'effondrement de Neubourg (très-mal compris).

Après l'effondrement de Neubourg, les révélations drolatiques, rabelaisiennes et corps-de-gardesques de la rue de Suresnes.

Pour un gaillard qui gobe tant les petits scandales d'autrui, c'est embêtant, mais enfin...

Il paraît que c'est insensé ce que J. G. a dégerbé de lapins pendant ce temps-là.

***

Il n'a pas fait que ça, J. G. (an 1881 après J.-C.) ! Il s'est laissé monter sur le dos d'une plate façon.

Oh ! voyez tous, esclaves ivres et nouvelles couches, infâmes repairistes et poignée d'énergumènes ! Pour une fois, je veux bien vous amuser.

Vous savez bien, B. S. H., Zéphyrin C., Jules F., voire Cazot, Cazot !! Eh bien ! mes gaillards se sont collé un petit cadeau.

Je parie la trousse à toilette de Cazot contre les moustaches de Ferry que personne ne devine.

J'ai vu, imprimé, en vrais caractères noirs, sur du vrai papier blanc, du vrai *Journal officiel*, à une date de ce mois : LL. EE. MM. B. S. H., Ferry, Cazot, etc.

Tout le monde va croire que LL. EE. signifie : « Léon, Léon, Epatant, Epatant. » Pas du tout. Ça veut dire : « Leurs Excellences, » absolument comme sous Charles X ou Napoléon III.

S. E. M. Cazot !.....

Bon Jésus expulsé du ciel ! C'est pour le coup qu'à présent je ne vais plus signer *Hirel* tout court ! !

S. E. M. Ferry !!...

S. E. M. Farre !!...

S. E. M. Tirard !!!...

Sa Haute, Sérénissime, Olympiaque Excellence Hire n'est que de droit !

Ce qu'il y a de plus anacréontique dans l'affaire, c'est que, pour la première fois, les républicains remplacent une chose démolie par une autre : on supprime le Monseigneur au cardinal Guibert ; on colle de l'Excellence à Mes-Bottes !!

Il paraît que c'est insensé ce que J. G. a dégerbé de lapins pendant ce temps là !!

***

A propos, comment va-t-on l'appeler ?

S. M. est trop réactionnaire, à moins de modifier le sens des initiales. Mais S. T. S. (Son Timbre Sec) ne serait pas mal.

Fanfanfarre, Fanfarre, Farre a rudement travaillé aussi !

Il a trouvé moyen de retenir la classe 76 sous les drapeaux.

Ou la R. F. c'est la paix, ou c'est la guerre.

Si c'est la guerre, l'ex-garde du génie a bien fait de ne pas renvoyer la classe 76 dans ses foyers. Mais, si c'est la paix..., il doit bien y avoir une Cour martiale quelque part..., et nous allons la voir fonctionner.

Comme S. E. Farre est encore en liberté, je conclus que la République....., c'est la guerre !

Il paraît que c'est insensé ce que J. G. a dégerbé . . . . . .

Encore une bonne nouvelle :

Albert, mon cousin Albert, de gouverneur si vilement civil qu'il était, est tout bonnement promu gouverneur... pas militaire, non (Saussier ne voudrait plus), mais, comment dirai-je ? gouverneur... basochesque, magistraturique et avocatoire.

Décidément, — tout crétin qu'il soit, — il n'est pas encore si bête qu'on le pensait.

Il faudra qu'un jour j'aille voir S. E. Cazot (un jour de barbe), et je suis certain qu'il doit y avoir pour ces nouvelles fonctions quelques bons petits jetons de présence, grands comme des assiettes de faïence anglaise ! !

Il paraît que c'est insensé. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

HIREL

Versailles, 30 septembre 81.

LABOR, HONOR ET MARION

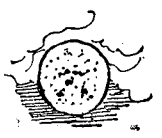

Labor, honor !...

Telle était l'inscription qui flottait, dimanche, au-dessus de l'estrade du Comice agricole de Morestel (Isère).

On a rudement bien fait de mettre ça en latin, puisque Marion y était. Car, s'il eût pu traduire la devise, sa modestie en eût été froissée....

La mienne aussi..... pour lui !

Et à propos, vous savez, il a toasté, Marion, au banquet du Comice de Morestel...

Oui, il a toasté !.

Ecoutez ce qu'en dit *Lyon républicain :*

M. Marion, député, a bu à la République et, dans un discours très-applaudi, il a expliqué qu'on pouvait désormais compter sur les députés de l'Isère, qui représentent exactement les idées, les vœux et les tendances de la démocratie dauphinoise.

Ah ! la démocratie dauphinoise a les mêmes tendances que Marion !...

Voilà qui est bon à savoir.

Spéculateurs à la Bourse que vos affaires peuvent obliger à traverser la démocratie dauphinoise, vous savez les précautions qu'il vous reste à prendre !

DANIEL.

LA GUERRE DE TROIE

Hélène, cette fois-ci, s'appelle la signorina Traversa.

Ménélas, c'est un général tunisien du nom d'Elias-Mussali, qui a traversé..., qui a épousé, veux-je dire, ladite demoiselle Traversa.

Quant à Pâris, au beau Pâris..., eh bien! Pâris, le beau Pâris, c'est Roustan, le beau Roustan, le consul de France à Tunis.

Vous comprenez bien que Ménélas — Mén-Elias, si vous voulez, — tout Tunisien et tout ami de Mustapha qu'il soit, n'était pas content d'être ... battu par Roustan.

Il intrigua, il s'indigna, il se plaignit au bey et à Mustapha, qui dès lors firent froide mine au consul de France, et l'affaire vint encore se compliquer du refus formel de Mme Maccio, la femme du consul d'Italie, de faire d'Hélène sa société ordinaire.

Roustan avait à se venger de Mme Maccio, de M. Maccio, de Mén-Elias-Mussali, du bey et de Mustapha : il inventa la petite affaire des Khroumirs et sollicita sous ce prétexte l'expédition tunisienne.

Nos troupes allèrent là-bas. Elles y sont. Elles y meurent de la soif, de la faim, de la fièvre typhoïde et des balles ennemies, qui pleuvent dru comme grêle.

En sorte que jusque-là toute cette équipée ressemble assez à une page de l'*Iliade*.

Mais elle s'en écarte ensuite d'une façon notable :

Dans l'*Iliade*, en effet, Pâris meurt frappé par Philoctète.

Dans la *Tunisiade*, au contraire, Pâris ne meurt pas. Il vit mieux que jamais, il avance en grade et en honneurs, il s'enrichit, il s'engraisse, il accumule, il thésaurise.

Oyez plutôt !...

Voici le chemin parcouru depuis quatre années par Pâris-Roustan dans la carrière diplomatique :

Chargé d'affaires.
Ministre plénipotentiaire de 2me classe.
Ministre plénipotentiaire de 1re classe.
Ministre résident.

Voici le chemin parcouru depuis quatre ans par Roustan-Pâris dans la carrière honorifique :

Officier de la Légion d'honneur.
Commandeur de la Légion d'honneur.
Grand-Cordon du Nicham.
Grand-Cordon de l'*Ahin*, ordre de la Fidélité (!!?) « avec magnifique plaque en brillants. »
Coupe d'honneur.

Voici le chemin parcouru depuis quatre mois dans la carrière financière :

Roustan-Pâris recevait annuellement, avant juin 1881 :

Traitement.	33,000 francs.
Indemnité de logement. . .	10,000
Total. . .	43,000 francs.

Depuis juin 1881, 3,000 Français étant morts à la peine, Pâris-Roustan touche :

Traitement.	50,000 francs.
Indemnité de logement. . .	10,000
Frais de service	12,000
Fonds secrets	12,000
Traitement servi par le bey.	30,000
Total. .	114,000 francs.

De plus, le beau Pâris, ou le beau Roustan, comme vous voudrez, qui touche 10,000 francs d'indemnité de logement, ne paie de loyer ni à la ville ni à la campagne :

A la ville, il est logé gratuitement dans un palais construit par le bey de Tunis pour les consuls de France.

A la campagne, dans les environs de Carthage, il a l'usufruit d'une terre et d'une villa arabe.

Je ne parle point des profits du Bône-à-Guelma, des Obligations tunisiennes et de l'Enfida.

Je ne parle pas non plus des petits... profits qu'un homme habile comme le beau Roustan peut faire rendre au droit qu'il s'est sagement arrogé d'autoriser et d'interdire la vente des terres musulmanes en Tunisie.....

On le voit, si la *Tunisiade* a commencé comme l'*Iliade*, elle ne paraît pas devoir finir de même pour le beau Pâris des temps héroïques et pour le beau Pâris des temps opportunistes.

Mais Meilhac et Halévy, qui ont écrit la *Belle Hélène*, n'écriront-ils jamais la *Belle Traversa* ?

J'entends d'ici le couplet de la fin du 1er acte, allusion au récent voyage d'Elias-Mussali à Paris, tandis que Roustan restait à Tunis.

Le général qui s'embarque
Est bien imprudent,
Et le peuple entier remarque
Que, dans un moment,
Il sera pour ce tétrarque
Fâcheux d'être absent.
Le général qui s'embarque
Est bien imprudent.

La pièce, j'en suis sûr, aurait un très-grand succès!

RAOUL.

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré depuis le 15 ou expire le 30 courant de vouloir bien le renouveler sans retard.

Nous considérons comme renouvelant tout abonné qui n'a pas refusé le journal dans les 15 jours qui suivent l'échéance, et nous faisons recouvrer par la poste.

LA BÊTISE CLICHÉE

Dimanche dernier, le feu a consumé deux meules de paille à Venissieux (Rhône.)

Naturellement, le reporter du *Petit Lyonnais* « s'est transporté sur les lieux, » et il nous fait part en ces termes de ses principales impressions :

A quelque distance du village nous rencontrons la retraite aux flambeaux organisée, par les jeunes gens habitant le Moulin-à-Vent, *en l'honneur* de la fête patronale.

La gaîté de cette bande joyeuse, qui passe en chantant, forme un contraste saisissant avec la morne tristesse qui règne à Venissieux.

Vous voyez d'ici, n'est-ce pas ? cette « morne tristesse qui étreint tout un village de 4000 âmes parce que deux meules de paille brûlent !...

Et cette « morne tristesse » de Venissieux est si morne et si triste qu'on l'aperçoit à distance et que le reporter du *Petit Lyonnais* a pu la constater dès le Moulin-à-Vent.

Poursuivons.

Nous avons remarqué parmi les personnes présentes M. Mallet, commissaire de police de Villeurbanne, qui est arrivé un des premiers.

M. Mallet est arrivé un des premiers, très-bien !...

Or, de Villeurbanne à Venissieux il y a 5 kilomètres au moins. Pour que M. Mallet soit arrivé un des premiers il faut qu'il soit parti une heure avant que l'incendie éclate.

Ce qui implique l'idée que M. Mallet savait d'avance qu'il allait y avoir incendie. De là à préjuger que le feu a été mis par des blouses blanches républicaines il n'y a absolument qu'un pas.

Plus loin :

Nous avons aussi remarqué parmi les personnes présentes M. Sublet, l'honorable maire de Venissieux, qui s'est multiplié pour organiser les secours.

Ce fait de la multiplication des Sublet, quoique venant longtemps après celui de la multiplication des pains, m'a paru tellement miraculeux que, moi aussi, je me suis « transporté sur les lieux. » Là j'ai appris qu'en effet Venissieux n'avait plus pour maire Sublet tout court, mais bien SUBLET², SUBLET³, SUBLET^{n+1}, et qu'en prévision du jour où Venissieux voudra revenir à Sublet tout court, un mathématicien officiel vient d'être désigné pour avoir à extraire la racine carré, la racine cubique, la racine n+1me de Sublet, ce qui s'exprime par les formules :

$$\sqrt[2]{\text{SUBLET}},\quad \sqrt[3]{\text{SUBLET}},\quad \sqrt[n+1]{\text{SUBLET}}.$$

Chemin faisant, le reporter du *Petit Lyonnais* fait part à ses lecteurs de l'ébouriffant détail que voici :

A notre arrivée, la pompe de l'asile de Saint-Jean-de-Dieu est déjà en batterie et déverse des torrents d'eau sur le foyer.

Et, dix lignes plus loin :

Malheureusement l'eau manque pour alimenter les pompes, et ce n'est que grâce au dévouement des personnes présentes...

Hé hé ! éloquent reporter, en quoi, s'il vous plaît, ont consisté ce zèle et ce dévouement ?... Est-ce que, par hasard, en l'absence des « torrents » si vite taris de tout à l'heure, les « personnes présentes » auraient eu l'heureuse idée d'alimenter les pompes avec leurs... torrents personnels ?

J'espère bien alors qu'il n'y avait pas de dames.

A quand le prochain incendie, ô éloquent reporter ?

Contrairement aux meules de paille qui brûlent, vos comptes-rendus, je vous assure, n'engendrent pas la « morne tristesse. »

TUR-TU-TU-TU.

L'invasion

Comédie militaire en 2 actes.

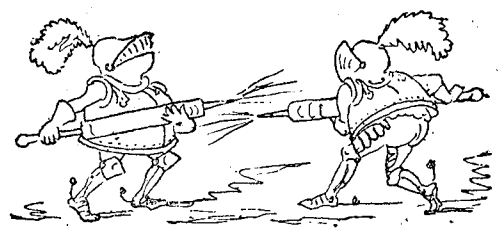

ACTE Ier

Mme VIGNANBOIS, concierge du 39.

Eh bien ! vous savez la nouvelle, Mame Godivard ?

Mme GODIVARD, pipelette du 54.

Quelle nouvelle, Mame Vignanbois ?.....

Mme VIGNANBOIS

Mais la nouvelle, parbleu !.. Vous savez bien que l'ennemi est en France !...

Mme GODIVARD

Qu'est-ce que vous me chantez là ? — Ousqu'il est, l'ennemi ? Et puis... quel ennemi ?... Six Cadeaux,... Bois-à-Ménage ou Cilice-en-Calicot ?

Mme VIGNANBOIS

Ma fi ! je ne sais plus trop bien lequel que ça est des trois,... Mais ça doit être encore les Prussiens, vu que la bataille a lieu dans un des départements voisins de..., voisins de... comment qu'il appelle ça, mon Vignanbois ?... ah ! voisins de la frontière allemande...

Mme GODIVARD

Et qué département alors ?

Mme VIGNANBOIS

Celui de la Drôme...

Mme GODIVARD

Mais sérieusement..., Mame Vignanbois, on se bat donc ?... C'est donc ben vrai, Seigneur Jésus ?

Mme VIGNANBOIS

Si c'est vrai !.., Tenez, lisez vous-même ce qu'en dit le *Lyon républicain*, dont auquel que mon Vignanbois et moi nous le recevons tous les matins, vu que c'est moi qui fais la chambre au regdateur en chef qui demeure au cintième dans c'te maison...

Elle lui tend le journal.

Mme GODIVARD, qui ne sait pas lire.

Lisez-moi ça, vous, Mame Vignanbois... j'ai z'oublié mes lunettes...

Mme VIGNANBOIS

Tenez, v'là déjà le compte-rendu de la bataille de Monteiller...

Lisant :

« Aussitôt le feu commence des deux côtés. Le canon du corps d'armée en retraite mêle sa voix puissante aux crépitations de la fusillade. C'est pendant un moment un bruit assourdissant, mais bientôt le feu de nos tirailleurs cesse, et l'ennemi étant en trop grand nombre, ils battent en retraite... »

Mme GODIVARD

Oh ! Seigneur Jésus ! c'est encore comme en 70 ! Ils sont trop, toujours trop... et nous pas assez... C'est pas Badinguet qui commande à cette fois..., et malgré ça nous sons encore trahis... !

Mme VIGNANBOIS, continuant à lire.

« Pendant que les deux premières compagnies sont engagées, les autres se placent en bataille dans le même ordre, c'est-à-dire qu'on exécute une retraite par échelons... »

Mme GODIVARD

Pauv's enfants !... Ça ne fait que commencer, et les v'là déjà t'obligés de se sauver en franchissant les murs avec des échelles, comme mon Godivard en 70...

Mme VIGNANBOIS, poursuivant :

« Nous finissons par atteindre les environs de Chabeuil... »

Mme GODIVARD

Ça a pas été sans peines, Seigneur Dieu !... Ah ! ma pauv' Mame Vignanbois, je vois ça d'ici, voyez-vous, moi qui ai-t-été à la bataille de Nuits par mon Godivard qui y était... Ça a dû être tout comme, à c'te bataille de..... comment que vous avez dit le nom de la bataille ?...

Mme VIGNANBOIS

... De Monteiller, Mame Godivard...

Mme GODIVARD

Ça a dû être tout comme, à c'te bataille de Monteiller... Je vois ça d'ici, voyez-vous... Que de jambes cassées, de bras écrabouillés et de zieux sortant de leur libre arbitre !...

Mme VIGNANBOIS, prenant un autre numéro du même *Lyon républicain :*

Tenez, Mame Godivard, voici maintenant le compte-rendu de la bataille de Montmeyran...

Lisant :

« La rencontre des premières lignes de tirailleurs a lieu au sud de Montmeyran.

« Aussitôt les premiers coups de fusil tirés, l'artillerie ennemie... »

Mme GODIVARD

Des canons Croupe, probablement, comme en 70 !...

Mme VIGNANBOIS

« ... L'artillerie ennemie, postée aux Rodets et sur les coteaux avoisinant Upies, ouvre son feu. La nôtre, établie à la Paillette, lui répond...

« A 11 heures, les batteries de l'ennemi se taisent. Nos soldats accentuent leur mouvement...

« Le 99e, prenant l'ennemi à revers, le force à quitter le bois de Solon-Miéry... »

Mme GODIVARD

Comment ! il l'a forcé à quitter le bois de Solon-Miéry !... Oh ! bravo, bravo ! le 99e !... S'il était là, le 99e, je l'embrasserais !...

Mme VIGNANBOIS

Vous en auriez pour quéque temps, Mame Godivard !...

Mme GODIVARD

N'importe, Mame Vignanbois !... Dans mon patriotisme, voyez-vous, je suis sûr que j'y arriverais ! Mais continuez-donc, Mame Vignanbois... v'là que ça m'intéresse, ma fi !...

Mme VIGNANBOIS

« A 2 heures, toutes les positions sont enlevées. L'ennemi descend des hauteurs et bat en retraite sur Crest et Eurre... »

Mme GODIVARD

Alors nous ons été vainqueurs, c'te fois ! Ça devait être Cremer qui commandait !...

Mme VIGNANBOIS, poursuivant.

« Le 23, nous quittons Crest pour nous porter dans la direction d'Etoile, Beaumont, Montéléger, où l'ennemi est signalé... »

Mme GODIVARD

Comment ! après la tripotée qu'ils ont reçue à Montmeyran, ils ne sont pas encore retournés en Italie, ces Prussiens ! V'là qu'ils sont signalés dans la direction d'Etoile, de Beaumont et de Montéléger !... Lisez donc la suite, Mame Vignanbois !..

Mme VIGNANBOIS

Elle est au prochain numéro, Mame Godivard, comme dans les feuilletons de M. Poinson du Travail. (*Prenant le* Lyon républicain *du 25 septembre*). Mafi ! pour la suite, v'là ce qui en est... Je vois là qu'il a été livré un grand combat aux Beaumes, contre les défenseurs de Valence, qui avaient fait une sortie... Je vois que l'infanterie a « fouillé... »

Mme GODIVARD

Ils ont fouillé les prisonniers... Ah ! les canailles ! ils le faisaient déjà en 70 !.. Même qu'on a pris sa montre en argent à mon Godivard....

Mme VIGNANBOIS

Mais il ne s'agit pas de montres... V'là ce que je lis :

« Par des feux très-nourris, l'infanterie fouille les bois, les ravins et les chemins... »

C'est-à-dire, Mame Godivard, qu'on envoie des balles par-ci par-là, qu'on tire aux juges, comme dit mon Vignanbois, qu'est un peu chasseur le dimanche...

Mme GODIVARD

Et quoi qu'il en est arrivé, finablement, de ce grand combat des Beaumes ?...

Mme VIGNANBOIS]

Il en est arrivé qu'il y a t'un général qui s'est emparé de Valence et y a fait son entrée triomphante... Maintenant, ce général, c'est-y un général italien ou un général français,.. v'là ce que je ne comprends pas...

Mme GODIVARD

Comment qu'y s'appelle, ce général ?... Je le connais peut-être...

Mme VIGNANBOIS

C'est le général Miribel...

Mme GODIVARD

Ah ! malheur !.. c'est un Prussien, ce Miribel.... C'est le cousin de Manteuffel... Mon Godivard m'en avait déjà parlé en 70... Et vous dites, Mame Vignanbois, que ce Miribel du diable s'est emparé de Valence !...

Mme VIGNANBOIS

Hélas !... c'est imprimé !... Voilà... Lisez !...

Mme GODIVARD, sortant précipitamment...

Adieu, Mame Vignanbois.

ACTE II

Mme VIGNANBOIS

Mais pourquoi donc que vous vous êtes ensauvée si vite hier comme ça, Mame Godivard ?...

Mme GODIVARD

Pourquoi que je me suis ensauvée !... Comment ! l'ennemi est à Valence, à 5 ou 6 lieues d'ici, et vous croyez que je vais pas prendre de suite mes précautions pour...

Mme VIGNANBOIS, interrompant.

Mais enfin...

Mme GODIVARD, l'interrompant à son tour et avec volubilité.

Oh ! vous pouvez pas comprendre ça, vous, Mame Vignanbois, vu que votre Vignanbois n'a pas pu encore vous procurer les joies et les douleurs de la maternité...

Mme VIGNABNOIS, piquée

Ça viendra, Mame Godivard !...

Mme GODIVARD

Je ne dis pas non, Mame Vignanbois, quoique ça soye un peu long, c'est pas pour dire... Mais, en attendant, moi j'ai une fille, une grande fille, qu'est belle comme une Vénus de Millaud (Edouard), et vous pensez ben que je pouvais pas la laisser exposée comme ça aux entreprises de tous ces Prussiens d'Italiens qui seront peut-être ici demain... Moi c'est différent, je saurai me défendre, s'ils m'approchent... Mais elle, la pauvre enfant !... ma fi ! je l'ai envoyée en Bretagne, chez sa tante qu'habite Amiens...

Mme VIGNANBOIS

Elle est partie ?...

Mme GODIVARD

Mais un peu, Mame Vignanbois... Et dès hier soir, par le train de 8 heures...

Mme VIGNANBOIS

Oh ! que vous avez donc mal fait de la faire partir comme ça si vite !... Car enfin — mon Vignanbois m'a expliqué, ça depuis — ces ennemis, ces batailles, ces Prussiens, c'étaient pas de vrais ennemis, de vraies batailles, de vrais Prussiens... Il n'y avait que des Français des deux côtés, et les fusils et les canons n'étaient chargés qu'à blanc, comme y disent...

Mme GODIVARD, furieuse.

Comment ! c'était pas pour de bon ! Alors pourquoi que vous m'avez dit qu'ils se battaient là, qu'ils se sauvaient d'ici, qu'on les délogeait d'ailleurs, qu'ils s'emparaient d'une ville autre part...

Mme VIGNANBOIS

Moi, je vous ai rien dit... Je vous ai lu mon journal, v'là tout !

Mme GODIVARD

Eh ben ! c'est un imbécile, vot' journal, de raconter les grandes manœuvres comme si c'était la guerre pour de bon !... C'est tout comme si, en revenant de voir jouer la *Tour de Nesle* aux Variétés, je venais vous dire, moi :

« Vous connaissiez pas, c'te Marguerite de Bourgogne qu'habitait au 69 !... Eh ben ! c'est une fière canaille, allez ! Figurez-vous que pas plus tard qu'avant z'hier soir elle a fait massacrer, puis coudre dans un sac et jeter à la rivière deux jeunes commis en soierie, nommés Philippe et Gaultier d'Ainay, avec qui qu'elle avait fait la noce toute la soirée avec eux et même qu'elle avait eu des relations explicites dans une chambre qu'elle avait louée sur le quai de Bondy... Elle a été dénoncée par un nommé Buridan, étudiant de trentième année de la Faculté de l'Etat, et élève du professeur Rougier, qu'elle avait voulu — pas Rougier : Buridan — faire coudre aussi dans un sac, mais qui lui a échappé... En ce moment, la justice informe... C'est M. Cuaz, « l'habile juge d'instruction, » qui est chargé de l'affaire, et il a déjà découvert que les deux jeunes gens que cette malheureuse a fait assassiner, pour qu'ils aillent pas dire à Bellecour comment elle a les jambes faites, c'étaient justement des fils à elle qu'elle avait eus autrefois précisément du Buridan de tout à l'heure et qu'elle avait mis dans le tour de la Charité, et qu'elle savait plus ce qu'ils étaient devenus... »

Voilà, pourtant, ce que je pourrais vous raconter si je voulais faire comme votre imbécile de journal !...

Mme VIGNANBOIS

Je suis ben de votre avis, Mame Godivard !... Les journaux ne devraient pas raconter des comédies, même militaires, comme si c'étaient de vrais drames !

Mme GODIVARD

D'autant plus que ma fille est partie et que son voyage va me coûter dans les 60 à 80 !

MMmes VIGNANBOIS et GODIVARD, ensemble.

Idiots de journalistes à un sou, va !

RAOUL.

AU BOUT DE LA LORGNETTE

VOTRE SERVITEUR. — Mesdames et Messieurs....

LE PUBLIC. — Tiens ! ça commence comme un boniment de régisseur.

VOTRE SERVITEUR. — J'ai l'honneur de vous prévenir que la réouverture du Grand-Théâtre de Lyon, sous la direction de M. Campo-Casso, a lieu aujourd'hui 2 octobre...

LE PUBLIC. — Et les Célestins ?...

VOTRE SERVITEUR. — M. André est en train de lécher son ours. Lorsqu'il l'aura.....

LE PUBLIC. — C'est bon !... et la troupe d'opéra ?

VOTRE SERVITEUR. — Mlle Baux, le baryton Seguin... Faut-il vous en parler ?

LE PUBLIC. — Inutile... Connus !... Les autres maintenant !...

VOTRE SERVITEUR. — Les autres ?... Impossible... Connais pas ! Après les débuts, je vous les présenterai, ainsi que la nouvelle direction, avec l'impartialité que m'ont prêtée mes confrères de la presse quotidienne, n'ayant pas pour eux-mêmes l'emploi de cette chose-là. Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter mes devoirs.

BABYLAS.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 24 septembre 1881.

Il n'y a eu presque aucune affaire sur nos rentes. Le 3% s'est traité à 84.85. Le 5% cote 116.50. Le Crédit foncier subit quelques réalisations. Par suite des bénéfices acquis ces derniers jours on est à 1690. On cote 580 sur la Foncière de France et d'Algérie. L'émission des obligations de la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine est une bonne fortune pour le *Comptoir Industriel de France et des Colonies*. L'excellence de cette affaire est incontestable. La subvention de 4.500.000 francs qui lui est accordée par le gouvernement français est un gage précieux de sécurité pour les obligations. L'obligation, à 287.50, rapporte près de 6% par an, elle est remboursable en 10 années au pair. On verse 25 fr. en souscrivant, 62 fr. 50 le 5 octobre, 100 francs le 31 octobre et 100 francs le 30 novembre. L'action de la *Société française financière* se tient toujours à 987.50, cours qui tend à être dépassé. La Banque nationale conserve le cours de 690 ; à ce prix elle offre aux capitaux disponibles l'occasion d'un placement très-rémunérateur et présentant de grandes chances de prochaine et importante plus value. Le Crédit foncier de la marine se maintient fermement aux environs de 620. Le *Petit Journal* est très-demandé en Banque à 905. Le Crédit foncier luxembourgeois reste à 625. Le Crédit de France est à 820. Cette valeur est appelée à un grand avenir. On peut être certain que la hausse va se faire importante et rapide. Le moment est donc venu d'acheter. La Banque de Prêts cote 625. Le Crédit général français est demandé à 630 et l'action de la Banque transatlantique à 660. Le placement en obligations hypothécaires de la Compagnie des Ateliers et Chantiers du Rhône rapporte plus de 5% ; les titres sont remboursables à 300 francs et sont émis à 278 francs. Chacun apprécie si bien ce placement que les demandes de l'épargne arrivent déjà accompagnées du premier versement, 50 francs par titre, à la caisse Vivienne, 45, rue Vivienne, Paris.

La Société nationale d'exploitation de Mines se tient à 630.

BALLERO.

Le Gérant : E. HARLY.

Imprimerie Générale de Lyon, rue Condé, 30. — J.-E. Albert.

Obligations hypothécaires 5 % des Chemins de fer
DE
L'ETAT SERBE
remboursables à 500 francs en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.

LA SOCIÉTÉ DE L'UNION GÉNÉRALE
SUCCURSALE DE LYON
16, rue de la République, 16
cède ces obligations au prix de 428 francs
Jusqu'au 30 Septembre inclus.
429 fr. à partir du 1er octobre.

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année — *Journal Financier* — 52 Nos par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES
9 FRANCS PAR AN
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.
Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier
ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TREBUCIEN
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ETIQUETTE

MESSAGERIES FLUVIALES
DE COCHINCHINE
Service Postal et Transports de l'État
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1,500,000 FR.
Siège social : 10, rue des Pyramides, Paris.
Émission de
6,500 OBLIGATIONS 5 % DE 300 FR.
(*Jouissance du 1er Juillet 1881*).
Remboursables au pair en 10 années par tirages au sort et rapportant un intérêt annuel de 15 francs payable par semestre.
Subvention du Gouvernement Français ..... 4,500,000 fr.
Montant total des Obligations au taux de Remboursement ..... 1,950,000 fr.
GARANTIES :
1° La Flotte et les Immeubles de la Compagnie, représentant plus de 2 millions ;
2° Les Recettes provenant du Transport des troupes, etc., p. le Gouvernement français ;
3° Les Recettes du Commerce (voyageurs et marchandises), se montant annuellement à un million environ ;
4° Une subvention de 500,000 fr. par an accordée par le *Gouvernement français* pour le service postal pendant 9 années dans la colonie.
Le service d'intérêt et d'amortissement des Obligations émises n'exige qu'une somme annuelle de 250,000 fr.
PRIX D'ÉMISSION :
25 fr. » en souscrivant.
62 50 le 5 Octobre.
100 » le 31 Octobre.
100 » le 30 Novembre.
287 50
Le Coupon de 7 fr. 50 échéant le 1er janvier 1882 sera reçu en compte sur le paiement du 30 novembre, le taux d'émission est donc réellement de 280 francs.
En outre, les Souscripteurs qui libéreront entièrement leurs obligations le 5 octobre jouiront d'une bonification de 2 fr. 50 par titre et recevront immédiatement des titres définitifs.
En tenant compte de l'intérêt et de la Prime de remboursement, c'est un placement qui ressort à plus de 6 % par an.
La Souscription sera ouverte le 26 Septembre 1881
AU COMPTOIR INDUSTRIEL DE FRANCE
et des Colonies
Paris, 10, rue des Pyramides, Paris.
Elle sera close dès que le chiffre de 6,500 Obligations aura été atteint et au plus tard le 5 Octobre.
Les démarches seront faites pour l'admission de ces Titres à la Cote officielle.
On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

33, RUE DE FLEURUS PARIS — LIBRAIRIE ABEL PILON — RUE DE FLEURUS, 33 PARIS
A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR
5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition
Pour un achat au-dessus de CENT fr. le payement est divisé en VINGT mois
Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts
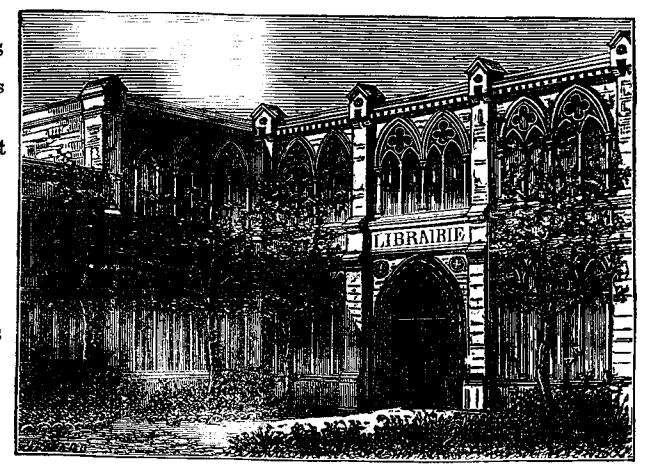

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition
Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur
Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures
PUBLICATIONS NOUVELLES
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.
En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU. 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

50 pour 100 de REVENU PAR AN.
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE
7, Place de la Bourse, Paris

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. — En conséquence, plus de bandage. Docteur GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

EVITEZ LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGEZ LA VÉRITABLE MARQUE

1 FRANC par AN — 120,000 Abonnés — 52 Nos par An
Le Moniteur des Valeurs à Lots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne *Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits*
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, UN FRANC PAR AN dans les bureaux de Poste et à PARIS, 17, rue de Londres.